

Partenariats pour la sécurité et la coopération

Interaction avec les organisations et institutions dans l'espace de l'OSCE

L'interaction avec d'autres organisations et institutions a constitué une part importante des activités de l'OSCE visant à promouvoir la sécurité et la stabilité globales dans la région.

Sous la conduite de la Présidence espagnole et conformément aux décisions en la matière du Conseil ministériel et du Conseil permanent, les institutions de l'OSCE, ses opérations de terrain et le Secrétariat ont étroitement coopéré avec d'autres organisations et initiatives internationales, régionales et sous-régionales pour accroître les synergies et améliorer l'efficacité. Cette coopération a été renforcée à la fois au niveau du siège et sur le terrain, la Section de la coopération extérieure jouant un rôle de premier plan en matière d'appui pour les contacts institutionnels.

Au niveau du siège, l'OSCE a accueilli la *Réunion annuelle tripartite* à Vienne les 13 et 14 février. Outre l'Organisation des Nations Unies (ONU) et le Conseil de l'Europe, l'Union européenne (UE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Communauté d'États indépendants (CEI) et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) ont débattu du rôle des organisations régionales dans le soutien à la mise en œuvre de la *Stratégie antiterroriste mondiale* de l'ONU et de l'importance des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme.

Des représentants de la CEI, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne, de l'OTAN, du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (Pacte de stabilité) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont assisté à la *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité* de 2007. Les organisations partenaires ont été régulièrement invitées aux manifestations de l'OSCE les concernant, alors que la Présidence de l'OSCE, le Secrétaire général et d'autres hauts responsables ont représenté l'Organisation, sur invitation, aux sommets, réunions ministérielles et autres réunions pertinentes des autres organisations.

Sur le terrain, des représentants de divers acteurs internationaux œuvrant en Asie centrale et dans le Caucase-du-Sud ont été invités aux réunions de coordination tenues en marge des réunions régionales des chefs de mission organisées par le Centre de prévention des conflits respectivement à Tachkent, en mai, et à Bakou, en octobre. Ont participé à la réunion de Tachkent des représentants du CICR, de l'OTAN, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement (BAD) et de la structure antiterroriste régionale de l'Organisation de coopération de Shanghai. Parmi les participants à la réunion de Bakou figuraient notamment des représentants du PNUD, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'UNICEF, du Conseil de l'Europe, du CICR, de l'OTAN, de l'UE, du Département des affaires politiques de l'ONU (DAP), du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP), de la Mission d'observation de l'ONU en Géorgie et le Représentant spécial de l'UE pour le Caucase-du-Sud.

Pour favoriser la coopération sur des questions opérationnelles, le Centre de prévention des conflits a procédé à un échange des meilleures pratiques et des enseignements tirés avec d'autres organisations internationales, en particulier l'ONU et l'UE. Le Centre a participé à

une réunion en octobre à Rome avec des représentants des centres de situation/des opérations de diverses organisations internationales, dont l'Union africaine, l'UE, l'OTAN, le DOMP, le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU et le Programme alimentaire mondial.

Tout au long de l'année, l'Unité d'action contre le terrorisme a poursuivi sa coopération et son interaction avec plus de 20 structures de l'ONU, organisations internationales, régionales et sous-régionales et agences spécialisées pour les soutenir et les aider dans leurs activités liées à la lutte contre le terrorisme, échanger des données d'expérience et faciliter les contacts entre les autorités nationales et les organisations internationales. Avec l'appui de la Lituanie, l'Unité a organisé, les 19 et 20 juin à Vilnius, la deuxième *Table ronde de spécialistes du contre-terrorisme venus d'organisations régionales*, qui a rassemblé des experts de 16 organisations internationales, régionales et sous-régionales pour débattre des moyens d'améliorer leur contribution à la lutte contre le terrorisme.

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a continué de participer à l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC) en coopération avec le PNUD, le PNUE, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale et l'OTAN.

La promotion de l'égalité entre les sexes dans les enceintes internationales a figuré au centre des travaux de la Section pour la parité des sexes dans le cadre de sa collaboration et de son interaction avec d'autres organisations et institutions internationales. Avec les conseillers pour les questions de parité et de diversité venus du système de l'ONU, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, la Section a participé au Réseau organisationnel et institutionnel d'information sur les questions de parité des sexes, qui vise à partager les connaissances et des informations sur les politiques relatives à la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes et à la promotion de la parité sur les lieux de travail.

Le Bureau du Représentant pour la liberté des médias a coopéré étroitement avec le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Il a renforcé ses contacts avec la Direction générale Société de l'information et médias de la Commission européenne et a participé au deuxième *Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'Internet*. Le Représentant a également cosigné une déclaration commune sur la diversité dans la radiodiffusion avec le Rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial de l'Organisation des États américains sur la liberté d'expression et le Rapporteur spécial de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour la liberté d'expression.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a intensifié ses contacts et sa coopération avec d'autres organes interparlementaires internationaux, dont l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et l'Assemblée parlementaire de la CEI. L'Assemblée a travaillé de façon particulièrement étroite avec l'APCE au cours des six missions d'observation d'élections auxquelles elle a pris part. En 2007, elle a présidé la Troïka parlementaire du Pacte de stabilité. Dans ces fonctions, l'Assemblée a organisé deux activités de grande envergure, à savoir un séminaire sur le *contrôle parlementaire du budget* à Belgrade (Serbie) et une conférence sur la *coopération en matière de sécurité dans la région* à Portoroz (Slovénie), auxquelles ont participé les représentants parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'UE, ainsi que des représentants du Pacte de stabilité.

Organisation des Nations Unies

En tant qu'organisation régionale au titre du chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE a dévolu une attention considérable au développement de la coopération avec l'ONU.

Le Président en exercice a présenté les priorités et les activités de l'OSCE au Conseil de sécurité de l'ONU le 28 septembre en mettant en avant la contribution positive que le concept de sécurité multidimensionnelle et coopérative de l'OSCE et ses divers instruments pouvait apporter aux activités de l'ONU. La Présidence a également représenté l'OSCE lors d'un débat ouvert du Conseil de sécurité sur le rôle des organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui s'est tenu le 6 novembre.

Au cours de sa visite au Siège de l'ONU le 21 août, le Secrétaire général, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et un certain nombre de hauts responsables de l'ONU ont discuté de la contribution de l'OSCE au maintien et à la consolidation de la paix, ainsi que de son rôle dans la promotion de la tolérance.

Le 16 octobre, l'OSCE a accueilli à Vienne la *Réunion OSCE-ONU au niveau exécutif*, au cours de laquelle ont été examinées des questions régionales d'intérêt commun et relatives à la coopération. Des représentants de l'UE ont assisté à la partie de la réunion consacrée à la situation au Kosovo.

Le Secrétaire général de l'OSCE et le Directeur exécutif de l'ONUDC ont continué de se rencontrer régulièrement, ce qui a offert une base pour des mises au courant réciproques et la coordination d'activités relatives à la lutte contre le terrorisme, à la lutte contre la traite et le crime organisé ainsi qu'à des questions de police et de frontières. Des consultations ont également eu lieu régulièrement au niveau opérationnel.

Le Secrétaire général de l'OSCE a rencontré le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés à Vienne en août et s'est entretenu avec lui des moyens de renforcer la coopération et de créer des synergies opérationnelles.

Concernant les questions de gestion des frontières, le Centre de prévention des conflits a coopéré avec le Comité de l'ONU contre le terrorisme dans le cadre des activités menées en Europe du Sud-Est et à la mise en œuvre de la résolution 1373, mesure antiterroriste de large portée. Une étroite collaboration s'est poursuivie avec l'ONUDC pour ce qui est des activités relatives aux frontières en Asie centrale et dans le cadre de l'initiative du Pacte de Paris.

Le Centre a également contribué à la base de données du Mécanisme ONU de coordination de l'action concernant les armes légères en fournissant des informations sur les activités de l'OSCE. Sur la base du Mémorandum d'accord signé par l'OSCE et le PNUD, l'OSCE a commencé à mettre en œuvre un projet commun portant sur la sécurité des stocks d'armes légères et de petit calibre en Biélorussie et un autre relatif à la destruction de munitions, d'armes lourdes et de produits chimiques toxiques au Monténégro.

L'OSCE a contribué aux travaux du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU sur des questions relatives au renforcement des contrôles des transferts d'armes conventionnelles et à l'échange d'expériences en matière de désarmement et de non-prolifération entre les acteurs internationaux concernés. Elle a en outre présenté ses réalisations et ses activités dans le

domaine des armes légères et de petit calibre et des munitions conventionnelles, du *Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité*, et de la non-prolifération.

Afin de tirer les principaux enseignements, de recenser les lacunes et d'élaborer les meilleures pratiques par le biais de débats portant sur les expériences en matière de médiation axées sur l'Europe orientale, le Caucase du Sud, l'Asie centrale et l'Europe du Sud-Est, le Centre de prévention des conflits et le Bureau de l'ONU pour les affaires de désarmement ont coorganisé des consultations de haut niveau sur l'*opérationnalisation du soutien en matière de médiation : enseignements tirés de l'expérience de la médiation dans l'espace de l'OSCE* qui ont eu lieu à Mont-Pèlerin (Suisse), les 22 et 23 mai.

L'Unité d'action contre le terrorisme a fourni un appui à l'ONU dans la mise en œuvre du cadre juridique international de lutte contre le terrorisme. L'OSCE et l'ONUSC ont organisé conjointement des manifestations visant à promouvoir la coopération internationale en matière pénale liée au terrorisme. L'Unité a également participé à des visites sur place en Turquie et en Bosnie-Herzégovine organisées par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. L'OSCE s'est par ailleurs employée à promouvoir le régime de sanctions de l'ONU contre Al-Qaïda et les Talibans par le biais de son réseau de lutte contre le terrorisme et de diverses autres activités.

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a coopéré étroitement avec le *Programme mondial contre le blanchiment de l'argent* et le *Programme mondial contre la corruption* élaborés par l'ONUSC, en organisant des manifestations au niveau régional et national. D'autres activités conjointes ont inclus des préparatifs en vue de l'élaboration d'un guide technique actualisé concernant la mise en œuvre de la *Convention des Nations Unies contre la corruption*, devant être publié en 2008.

En étroite coopération avec la CEE-ONU, l'OSCE a organisé une *Conférence sur les perspectives de développement du transport en transit transasiatique et eurasiatique par l'Asie centrale jusqu'en 2015*, qui a eu lieu à Douchanbé au mois d'octobre. En outre, une *table ronde sur la facilitation du franchissement des frontières et la bonne gouvernance en matière de douanes* a été organisée conjointement à Kiev en décembre, avec le soutien également de l'Union internationale des transports routiers. Des projets communs visant à stimuler la coopération entre le Kazakhstan et le Kirghizistan ont été élaborés dans le cadre de la *Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux*. La coopération avec la CEE-ONU et le PNUD a aussi été développée dans le cadre du projet intitulé *Capacity for Water Co-operation* en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.

L'OSCE, la CEE-ONU et le Forum européen des juges pour l'environnement ont organisé à Kiev en juin un séminaire judiciaire de haut niveau intitulé *Accès à la justice en matière environnementale*, qui a permis un échange novateur d'expériences entre juges des cours suprêmes et les centres de formation judiciaire. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a également lancé une collaboration au titre de la *Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification*, en particulier dans les régions d'Asie centrale et de la Méditerranée. Un atelier technique a eu lieu à Tachkent en novembre.

Le Bureau des affaires de désarmement et la Section pour la parité des sexes ont partagé les meilleures pratiques en ce qui concerne la prise en compte des questions de parité des sexes dans les affaires militaires en se concentrant sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. La Section pour la parité des sexes a également participé à une formation organisée par le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU sur l'équité entre les sexes dans la police et les opérations de maintien de la paix. Avec l'Office des Nations Unies à Vienne, la Section a organisé un concert pour marquer la Journée internationale de la femme ainsi que la Journée internationale de l'eau, dans le but de mettre en relief la dimension hommes-femmes dans les affaires environnementales.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a coopéré avec l'ONU à la promotion de la *Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections* et a participé au *7ème Forum mondial sur la redéfinition du rôle de l'État*.

Union européenne

Les relations entre l'OSCE et l'UE se sont accrues de façon importante en 2007, tant en ce qui concerne le niveau et l'intensité du dialogue et de la coopération que la gamme des questions de fond examinées.

Dans une allocution prononcée devant le Conseil permanent de l'OSCE le 18 janvier, le Ministre allemand des affaires étrangères et Président du Conseil Affaires générales et relations extérieures de l'UE a mis en avant le rôle clé de l'Organisation dans l'intégration européenne et le potentiel de ses mesures de confiance comme modèle pour les autres régions. S'adressant au Conseil permanent en juillet, le Ministre portugais des affaires étrangères, représentant la Présidence de l'UE, a souligné l'intérêt pour l'UE et l'OSCE d'adopter une approche complémentaire face aux défis qui se posent à l'échelle mondiale, tels que les migrations. Les représentants spéciaux de l'UE pour le Caucase du Sud, la Bosnie-Herzégovine et la Moldavie ont également informé le Conseil permanent.

Le Président en exercice et le Secrétaire général ont participé aux réunions de la Troïka ministérielle OSCE-UE tenues en janvier et en novembre. Des réunions des Troïkas au niveau des ambassadeurs ont eu lieu en mai et en octobre. Parmi les thèmes abordés figuraient la coopération en Asie centrale, la situation au Kosovo et les conflits de longue durée. Le Secrétaire général de l'OSCE a pris la parole devant le Comité politique et de sécurité en mai et en novembre, sous les présidences respectives de l'UE, et a tenu en marge de ces réunions un certain nombre de consultations bilatérales avec des représentants de la Commission européenne et du Secrétariat du Conseil de l'UE.

Le Secrétaire général de l'OSCE et le Directeur général d'EuropeAid ont signé en juillet un accord technique qui rationalise la procédure d'approbation des subventions de l'UE afin d'éliminer la nécessité de négociations bilatérales au cas par cas.

La cinquième *Réunion UE-OSCE au niveau exécutif* a été accueillie par l'OSCE à Vienne le 15 juin, permettant des échanges de vues et d'expériences constructifs sur des questions telles que le Kosovo, l'Asie centrale, la lutte contre la traite des êtres humains et le cadre de financement de la Commission européenne.

Le Centre de prévention des conflits a échangé régulièrement des informations et a entretenu une coopération étroite avec l'UE sur des questions relatives aux frontières. Le Centre a notamment tenu régulièrement des consultations avec les représentants du Programme de l'UE pour la gestion des frontières en Asie centrale (BOMCA) concernant de futurs projets. Il a participé à une réunion des directeurs de la politique de sécurité de l'UE à Münster (Allemagne) les 15 et 16 mars, à une réunion du Conseil du Groupe de l'Union européenne sur l'OSCE en mai, ainsi qu'à une réunion commune du Groupe sur l'OSCE et du Groupe sur l'Europe orientale et l'Asie centrale le 7 décembre.

Dans le cadre de la coopération au niveau des spécialistes, l'Unité d'action contre le terrorisme a tenu ses homologues de l'UE au Secrétariat du Conseil, à la Commission européenne et au Comité des régions informé de ses activités dans le but de recenser des synergies possibles avec les activités en cours et planifiées de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme. L'Unité a participé à un certain nombre de réunions de l'UE et a soutenu sa stratégie de lutte contre le terrorisme tandis que l'UE a pris part à plusieurs manifestations organisées par l'Unité.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a coopéré avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. Il a régulièrement collaboré avec le Parlement européen au cours de missions d'observation d'élections et a pris part à des séminaires sur l'observation d'élections organisés par la Commission européenne et le Parlement européen.

Concernant les questions relatives aux minorités, le Haut Commissaire pour les minorités nationales a travaillé étroitement avec la Commission européenne et, en particulier, avec les Commissaires chargés de l'élargissement et des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage. Ces travaux étaient centrés sur la protection des droits des minorités dans les pays candidats et pré-candidats à l'entrée dans l'UE, ainsi que sur l'intégration des groupes minoritaires.

Conseil de l'Europe

La coopération avec le Conseil de l'Europe s'est étoffée, en particulier dans les quatre domaines prioritaires, à savoir la lutte contre le terrorisme, la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, la lutte contre la traite des êtres humains et la promotion de la tolérance et de la non-discrimination. Les points de contact ont présenté des rapports conjoints sur les résultats obtenus et les projets dans chaque domaine au cours des cinquième et sixième réunions du Groupe de coordination, qui se sont tenues en mars et en octobre. Le Groupe de coordination s'est félicité des progrès réalisés et a encouragé à davantage de synergies, en prenant en considération la composition et les mandats différents des deux organisations.

À l'invitation de la Présidence du Conseil de l'Europe, assumée par Saint-Marin, la *dix-septième Réunion de haut niveau OSCE-Conseil de l'Europe* a eu lieu à Madrid le 3 mai dans un format « 2+2 ». Les participants y ont réaffirmé leur détermination à renforcer la coopération entre les deux organisations et débattu des moyens de consolider les synergies sur le terrain et de s'attaquer à des problèmes régionaux.

Le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a fait une déclaration devant le Conseil permanent de l'OSCE le 5 juillet et a tenu une réunion bilatérale avec le Secrétaire général de l'Organisation.

Dans le cadre de l'*Accord de coopération sur l'assistance aux collectivités locales et régionales en Europe du Sud-Est*, l'OSCE et le Conseil de l'Europe se sont réunis le 25 octobre à Strasbourg pour faire le point sur les progrès réalisés et discuter des possibilités de projets conjoints et de synergies supplémentaires.

Le Conseil de l'Europe a participé à un certain nombre de manifestations organisées par l'Unité d'action contre le terrorisme qui portaient sur des questions relatives à la lutte contre le terrorisme telles que les partenariats public-privé et la coopération juridique internationale, à plusieurs reprises en tant que conférencier spécialisé, et il a dirigé les débats lors d'une session de l'atelier d'experts de l'Unité sur la lutte contre l'utilisation de l'Internet à des fins terroristes. L'OSCE a fourni un modérateur pour une conférence internationale du Conseil de l'Europe sur la lutte contre les conditions propices à la propagation du terrorisme, alors que le Conseil de l'Europe a contribué au Bulletin d'information du réseau contre-terrorisme de l'OSCE.

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a collaboré avec le Conseil de l'Europe sur des questions relatives aux migrations, à la bonne gouvernance, ainsi qu'à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, notamment par le biais de représentations croisées lors de réunions.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a poursuivi sa coopération sur des questions relatives aux élections avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Commission de Venise. La coopération avec la Commission de Venise a continué de s'avérer extrêmement précieuse pour faire passer des messages cohérents sur la législation touchant à des questions constitutionnelles. Les deux organismes ont élaboré des comptes rendus conjoints ou coordonné et coorganisé des manifestations de suivi pour exposer leurs commentaires et engager des débats publics sur la législation en question. Un mécanisme visant à assurer la complémentarité de leurs recommandations a été mis au point par le Bureau et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance.

Le Bureau a financé en 2007 un site Web sur les Roms et les Sintis et l'Holocauste, ce qui représente une étape supplémentaire dans la coopération de longue date entre le Bureau et le Conseil de l'Europe sur les questions relatives aux Roms. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a prononcé le discours principal au cours de la journée spéciale consacrée aux Roms lors de la *Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine*. La coopération avec le Commissaire a porté sur tous les domaines visés par le mandat du Bureau. Ce dernier a participé tout au long de l'année au groupe de haut niveau sur l'inclusion sociale des minorités ethniques.

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales a lancé la première publication commune avec le Conseil de l'Europe intitulée *National Minority Standards. A Compilation of OSCE and CoE Texts*, et a maintenu ses contacts réguliers et poursuivi ses activités communes avec les organes du Conseil de l'Europe s'occupant de questions relatives aux minorités nationales.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Au cours de l'année, les relations OSCE-OTAN ont inclu à la fois une coopération pratique et un dialogue politique plus intense. Des contacts réguliers ont eu lieu à un niveau politique élevé et au niveau des experts.

Le Président en exercice de l'OSCE a pris la parole devant le Conseil de l'Atlantique-Nord le 19 novembre, évoquant le rôle de l'OSCE dans l'observation des élections, au Kosovo, dans les conflits de longue durée sur le territoire de l'ex-Union soviétique, dans la lutte contre le terrorisme et en Afghanistan.

Le 11 juillet, le Secrétaire général de l'OSCE a fait un discours au Conseil de partenariat euro-atlantique dans lequel il a donné une vue d'ensemble de l'Organisation et mis en relief les valeurs et les engagements qu'elle défendait. À cette occasion, il a également rencontré le Secrétaire général de l'OTAN et d'autres représentants de haut rang.

Des réunions OSCE-OTAN au niveau exécutif ont eu lieu en mars et en septembre au cours desquelles ont notamment été abordées des questions régionales et des questions relatives aux activités politico-militaires.

Le Centre de prévention des conflits a participé à l'*Atelier organisé dans le cadre des fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix de l'OTAN* à Washington D.C. en février, afin de faire part des expériences de l'OSCE en matière d'assistance. Le Centre a également procédé à des échanges réguliers d'informations sur les activités de projet relatives aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles, ainsi que sur les activités relatives aux frontières dans le cadre du *processus d'Ohrid* pour les Balkans occidentaux.

Des représentants de l'OTAN ont pris part à un certain nombre de manifestations organisées en 2007 par l'Unité d'action contre le terrorisme, notamment la table ronde de Vilnius et la Conférence sur le renforcement des partenariats public-privé dans la lutte contre le terrorisme. En outre l'OTAN a contribué à la lettre d'information du réseau de l'OSCE de lutte contre le terrorisme.

En décembre, la Présidence espagnole de l'OSCE, l'OTAN et le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE ont organisé à Valence (Espagne) un atelier sur les aspects environnementaux et sécuritaires de la pénurie d'eau, de la dégradation des terres et de la désertification dans la région méditerranéenne. La Conférence a débouché sur un ensemble de recommandations aux organisations internationales pour renforcer la sécurité environnementale dans la région.

Autres organisations et initiatives internationales, régionales et sous-régionales

Le Secrétaire général a participé à la réunion des ministres des affaires étrangères du Processus de coopération en Europe du Sud-Est (PCESE) et au *dixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement* du PCESE, qui se sont déroulés tous les deux à Zagreb,

respectivement en mars et en mai, ainsi qu'aux réunions du Conseil des ministres des affaires étrangères et du Conseil de sécurité collective de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) à Douchanbé en octobre. D'autres responsables de haut niveau ont représenté l'OSCE aux sommets de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie) à Bakou en juin, de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire à Istanbul également en juin, et de l'Initiative centre européenne à Sofia en novembre, ainsi qu'aux réunions des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire à Istanbul en octobre, et à la *Réunion de la table régionale du Pacte de stabilité* à Zagreb en mai.

Les secrétaires généraux de l'OTSC et de la Communauté économique eurasiennne ont pris la parole devant le Conseil permanent de l'OSCE, respectivement en février et en juillet. Des représentants d'un certain nombre d'organisations et d'initiatives internationales, régionales et sous-régionales ont pris part au Conseil ministériel de l'OSCE à Madrid les 29 et 30 novembre, tandis que les secrétaires généraux de l'OTSC et du GUAM ainsi que le Secrétaire exécutif de la CEI ont tenu des réunions bilatérales avec le Secrétaire général de l'OSCE en marge du Conseil ministériel. Le Secrétaire général de l'OTSC et le Secrétaire exécutif de la CEI ont participé à la *Réunion tripartite de haut niveau* de cette année, tandis que le Directeur du Centre de prévention des conflits a pris part à la Conférence de l'OTSC à Moscou en février. Des représentants de l'Unité d'action contre le terrorisme et du Département des ressources humaines ont visité le Comité exécutif de la CEI à Minsk.

L'OSCE a poursuivi en 2007 sa fructueuse coopération avec l'OIM, en particulier avec son Bureau de liaison à Vienne. Leurs représentants ont pris part aux manifestations pertinentes organisées par les deux organisations.

Des contacts institutionnels avec le CICR ont été maintenus avec la visite au Secrétariat de l'OSCE du Conseiller diplomatique de l'Unité de diplomatie humanitaire en février.

Le Centre de prévention des conflits a travaillé avec le Pacte de stabilité à des activités relatives aux frontières dans le cadre du *processus d'Ohrid*. Il a également coopéré avec le Centre régional d'information d'Europe du Sud-Est et d'Europe orientale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre à l'élaboration de projets connexes. Le Centre a entretenu des relations au niveau exécutif avec l'Arrangement de Wassenaar et a présenté les récentes activités de l'OSCE concernant les armes légères et de petit calibre à la réunion de son groupe de travail général le 18 octobre.

L'Unité d'action contre le terrorisme a appuyé les travaux des organismes internationaux spécialisés portant sur la sécurité des conteneurs/de la chaîne logistique, en particulier la mise en œuvre du Cadre de normes de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), ainsi que les initiatives en la matière de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation maritime internationale. Des ateliers conjoints de l'OSCE et de l'OMD sur la mise en œuvre du Cadre ont eu lieu en Serbie et au Kazakhstan.

En liaison avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation internationale de normalisation, l'Unité a contribué à des mesures de renforcement des capacités pour l'introduction de documents électroniques contenant des identifiants biométriques et pour des questions relatives aux appels d'offres publics. Ont ainsi été organisés conjointement une manifestation à l'échelle de l'OSCE tout entière et un atelier régional axé sur les partenaires méditerranéens de l'OSCE. L'Organisation internationale de

police criminelle (Interpol) a également été l'un des principaux partenaires de l'Unité dans le cadre de son programme visant à améliorer la sécurité des documents de voyage et a contribué à plusieurs manifestations de l'OSCE.

Tout au long de l'année, l'Unité a approfondi ses relations avec le Centre antiterroriste de la CEI qui a participé à diverses manifestations de l'Unité portant sur le renforcement de la coopération juridique en matière pénale liée au terrorisme et sur la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes.

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a maintenu ses bonnes relations de travail avec l'OIT, en particulier avec son Programme des migrations internationales, et l'OIM, avec lesquelles il a élaboré et lancé l'édition méditerranéenne en arabe et en anglais du *Manuel sur la migration de main-d'œuvre*. Le Bureau a également contribué aux réunions du Groupe de Vienne sur les migrations, organisées par l'OIM.

Le Bureau du Coordonnateur a coopéré avec l'OCDE dans le cadre du réseau anticorruption (*Plan d'action d'Istanbul*), ainsi qu'avec le Pacte de stabilité en matière de lutte contre la corruption. Le Bureau a également poursuivi sa collaboration avec le Groupe eurasiatique sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'OCDE a contribué à l'Atelier régional sur le guide de l'OSCE intitulé *OSCE Investment and Business Guide*, organisé en octobre en Albanie. L'OCDE et la BERD ont participé à l'*Atelier d'experts de l'OSCE sur les systèmes d'indicateurs pour l'évaluation des programmes publics de développement des PME* qui a eu lieu en juin.

Institutions financières internationales

Avec le soutien de la Banque mondiale, de la BERD et de la Banque asiatique de développement (BAD), l'OSCE a tenu en octobre à Tachkent une conférence ayant pour thème les *Principaux défis pour assurer la sécurité environnementale et le développement durable dans la région de l'Asie centrale : dégradation des terres et pollution des sols* qui était centrée sur le transfert de technologies et la gestion des ressources en eau et en terre.

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales a axé son dialogue en cours avec les institutions financières internationales sur la nécessité de redoubler d'efforts pour promouvoir l'intégration sociale dans les pays où il est engagé. Ce thème et la coopération pratique entre les deux institutions sur le terrain, qui porte sur la fourniture d'une assistance en matière d'élaboration de manuels, de programmes scolaires et d'enseignement des langues, ont figuré à l'ordre du jour de la réunion avec le Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Europe et l'Asie centrale. En outre, la BAD a poursuivi son partenariat avec le Haut Commissaire dans le cadre de la coopération régionale et d'activités menées dans des pays donnés.

Organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont été invitées et ont contribué aux principales réunions et manifestations de l'OSCE. Elles ont également continué de coopérer

avec le Secrétariat, les institutions et les présences de terrain de l'OSCE, souvent en tant que partenaires de projets.

Le Bureau du Représentant pour la liberté des médias a entretenu des contacts étroits avec les ONG s'occupant de questions relatives aux médias dans tout l'espace de l'OSCE, notamment Reporters sans frontières, l'Institut international de la presse, Article 19, Privacy International et le Comité mondial pour la liberté de la presse.

Faits saillants de la coopération sur le terrain

Europe du sud-est

La **Présence en Albanie** a travaillé avec la Commission européenne et le Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, notamment sur un projet relatif à l'état civil, et avec la Commission européenne dans le domaine de l'assistance à la police. Elle a coopéré avec l'ONU et l'OTAN au Kosovo/Serbie sur des questions de coopération transfrontière d'intérêt commun.

La **Mission en Bosnie-Herzégovine** a travaillé en coopération avec des organismes internationaux tels que le HCR, le PNUD, l'OTAN, les forces de l'UE en Bosnie-Herzégovine, la délégation de la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et le Bureau du Haut Représentant dans divers domaines liés à ses programmes.

La **Mission en Croatie** a travaillé en étroite consultation avec la délégation de la Commission européenne, le HCR et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) sur des questions relatives à l'état de droit ainsi qu'au retour et à l'intégration des réfugiés.

La **Mission au Monténégro** a encore accru son niveau de coopération et de coordination avec d'autres organisations internationales dans tous les domaines de programme, en tant qu'élément clé de ses activités diplomatiques et programmatiques.

La **Mission en Serbie** a coopéré avec des agences de l'ONU telles que le PNUD, le HCR, le TPIY et l'ONUDC, avec l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, la Banque mondiale, la BERD et d'autres, ainsi qu'avec des ONG dans ses cinq domaines programmatiques, à savoir état de droit/droits de l'homme, démocratisation, application de la loi, médias, économie et environnement.

La **Mission au Kosovo** a continué de s'employer à renforcer sa fructueuse coopération avec les autres institutions internationales sur le terrain et avec les gouvernements des États participants.

En étroite coopération avec le TPIY, la **Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit** a mis en place un programme global de formation au droit humanitaire international, qui a été élaboré pour aider les juges, les procureurs et les enquêteurs à s'occuper des affaires relatives aux crimes de guerre et des affaires criminelles complexes.

Europe orientale

Le **Bureau de Minsk**, le PNUD et l'Agence suisse pour la coopération au développement ont participé au *Programme de coopération et de réinsertion* pour les régions touchées par Tchernobyl. Le Bureau a tenu des consultations régulières avec l'ONU, le Programme TACIS de l'Union européenne et la Banque mondiale sur des questions d'intérêt commun. Le Bureau et l'ONU ont organisé des activités pour commémorer la Déclaration des droits de l'homme et contre la violence domestique.

La **Mission en Moldavie** a coopéré étroitement avec l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'UE pour promouvoir la démocratie, l'état de droit, la liberté des médias et les droits de l'homme ainsi que pour lutter contre la traite des êtres humains.

Le **Coordonnateur des projets en Ukraine** a mené une coopération efficace avec les agences de l'ONU, l'OIM et La Strada.

Le **Bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie** a poursuivi sa coopération avec les agences de l'ONU, en particulier avec le HCR, sur des questions liées au conflit. En outre, le Bureau a contribué à la libération de prisonniers de guerre en coopération avec le CICR.

Caucase du sud

Le **Bureau de Bakou** a travaillé avec le Conseil de l'Europe sur la législation relative à la liberté d'association et sur les moyens d'améliorer les relations entre les médias et le gouvernement, avec l'UNICEF sur la justice pour mineurs, avec l'OIT sur le renforcement des efforts de lutte contre la traite et avec le PNUD sur l'amélioration de la coordination de l'aide.

La **Mission en Géorgie** a coopéré avec les principaux partenaires de l'OSCE, à savoir les agences de l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'UE et l'OTAN. La mise en œuvre du *Programme de relèvement économique* d'un montant de 2,5 millions d'euros pour la zone du conflit géorgio-ossète avec la Commission européenne, le PNUD et le HCR est un exemple de coopération concrète sur le terrain.

Le **Bureau d'Erevan** a coordonné des activités internationales en présidant des groupes de travail sur les élections, la lutte contre la corruption, le médiateur, la législation relative aux médias, l'égalité entre les sexes, la lutte contre la traite et les migrations. La plupart des projets conjoints ont été menés avec le PNUD, le Conseil de l'Europe, l'UE, la Banque mondiale et l'Agence américaine pour le développement international.

Asie Centrale

Le **Centre d'Achgabat** a coopéré avec les agences de l'ONU, le Programme TACIS de l'UE et le *Peace Corps* des États-Unis pour former des fonctionnaires, traiter de questions sanitaires et environnementales et apporter une aide aux associations d'agriculteurs. Les activités du Centre avec les établissements d'enseignement supérieur se sont accrues.

Le **Centre d'Astana** a coopéré étroitement avec diverses organisations internationales : en matière de développement parlementaire avec le PNUD ; sur la sécurité et la gestion des frontières avec l'OIM, le PNUD et le Programme BOMCA de l'UE ; sur la gestion transfrontière de l'eau avec la CEE-ONU et sur les questions d'égalité entre les sexes avec le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes et le PNUD.

Le **Centre de Bichkek** a organisé un cours de formation à l'intention des futurs membres du personnel des opérations de terrain de l'OSCE avec le concours d'un formateur venu du Centre d'action contre les mines du Tadjikistan, mis en place par le PNUD. Le Centre a coopéré avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe dans le domaine de la réforme constitutionnelle et il a également tenu des consultations régulières avec la Commission européenne et un certain nombre d'autres organisations internationales.

Le **Centre de Douchanbé** a coopéré régulièrement avec plusieurs organisations internationales, telles que le PNUD, le Bureau de l'ONU pour la consolidation de la paix au Tadjikistan, le Programme BOMCA de l'UE, la Commission européenne et d'autres agences internationales d'aide et de développement.

Le **Coordonnateur des projets en Ouzbékistan** a travaillé avec le PNUD à la mise en œuvre d'un projet dans la dimension économique et environnementale. La coordination des activités avec d'autres organisations internationales et institutions financières a caractérisé le travail du Bureau en 2007.

Interaction avec les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération et avec les organisations et institutions en dehors de l'espace de l'OSCE

Interaction avec les partenaires pour la coopération

Rapport de la Présidence de l'OSCE

Au cours de sa Présidence, l'Espagne a fait de l'amélioration des relations avec les partenaires pour la coopération et de l'examen de certaines des principales propositions qu'ils avaient formulées au fil du temps une question de principe.

Elle-même pays méditerranéen, l'Espagne a fait des relations avec les partenaires méditerranéens une priorité pour l'année. La *Conférence de la Présidence de l'OSCE sur l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans*, qui s'est tenue à Cordoue les 9 et 10 octobre, a marqué un tournant important dans les relations avec les partenaires méditerranéens. Pour la première fois également, dans le cadre de la deuxième partie du *Forum économique et environnemental*, une séance plénière au cours de laquelle des experts de nombreux partenaires méditerranéens ont pris la parole a été consacrée aux *défis que posent la gestion des ressources en eau et la lutte contre la désertification dans la région méditerranéenne*.

L'Espagne a consolidé la pratique consistant à inviter régulièrement les partenaires pour la coopération aux séances du Conseil permanent, où ils rejoignent désormais les États participants à la table principale. Les partenaires ont également participé de plus en plus aux séances du Forum pour la coopération en matière de sécurité.

À la réunion du Conseil ministériel tenue à Madrid, les Ministres des affaires étrangères sont parvenus à un consensus sur deux documents importants concernant les partenaires. Dans la *Déclaration sur les partenaires de l'OSCE pour la coopération*, les Ministres ont réaffirmé l'intérêt des États participants à renforcer les relations avec eux. La *Décision sur l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan* a également marqué un tournant décisif. L'Unité pour les questions stratégiques de police a assisté l'Afghanistan dans ses efforts visant à accroître la sécurité et la stabilité en organisant un cours de formation à la lutte contre les stupéfiants à l'intention de 10 policiers afghans. Les réunions traditionnelles entre la Troïka ministérielle de l'OSCE et les partenaires pour la coopération ont également eu lieu au cours du Conseil ministériel.

La Présidence espagnole a conclu avec succès les négociations relatives à l'établissement d'un fonds de partenariat, qui a été finalement adopté en marge du Conseil ministériel à Madrid grâce également aux efforts de la Belgique et de la Finlande, qui présidaient les Groupes de contact respectifs.

Avec le soutien de la Présidence finlandaise du Groupe de contact méditerranéen et du Secrétariat, l'Espagne a également parrainé diverses activités axées sur la Méditerranée, dont un atelier sur la sécurité des documents de voyage, qui a eu lieu en novembre, un atelier sur la gestion de l'eau et la dégradation des terres en Méditerranée tenu en décembre et un séminaire, également en décembre, à l'occasion du lancement de l'édition en arabe du *Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces*.

À l'initiative de la Belgique et de la Finlande, les Groupes de contact asiatique et méditerranéen ont tenu leur première réunion commune. Ils y ont fait le point des relations entre l'OSCE et les partenaires en prenant en considération un document de réflexion préparé par le Secrétariat et ont formulé un certain nombre de propositions importantes visant à améliorer les relations. La Présidence finlandaise de 2008 continuera d'encourager de telles réunions communes.

Rapport de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

Activités du Groupe de contact asiatique. Sous la Présidence belge, le Groupe de contact asiatique a tenu cinq réunions qui ont porté sur des questions relatives aux trois dimensions offrant de bonnes perspectives pour un dialogue accru. La gestion et la sécurité des frontières, la dégradation des terres et la contamination des sols, la lutte contre la traite des êtres humains et la sécurité humaine ont figuré parmi les thèmes abordés. Le Groupe de contact a également tenu un débat approfondi sur l'intensification des relations entre l'OSCE et le Forum régional de l'ANASE, principale enceinte pour le dialogue de sécurité en Asie.

Conférence OSCE-Mongolie. Le principal événement de l'année a été la *Conférence OSCE-Mongolie de 2007 sur le renforcement de la sécurité coopérative entre l'OSCE et les partenaires asiatiques pour la coopération*, qui s'est déroulée à Oulan-Bator les 12 et 13 juin et a constitué la première conférence de ce genre organisée en Mongolie. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figuraient notamment la mise en œuvre volontaire des normes, principes et engagements de l'OSCE, les besoins particuliers des pays en développement sans littoral, le développement du transport, la dégradation des terres et la désertification, la réforme du système judiciaire, l'assistance à la police et la sécurité et la gestion des frontières, ainsi que la démocratisation, les droits de l'homme et les libertés fondamentales en tant que pièces maîtresses de la sécurité et de la stabilité.

Les participants ont proposé d'accroître les possibilités d'exécution d'activités conjointes et de projets axés sur les résultats. Ils se sont largement prononcés en faveur de la création d'un fonds de partenariat, qui a été institué en marge du Conseil ministériel en tant qu'outil pour réaliser ces objectifs. Du point de vue de la sécurité régionale, l'Asie centrale a été qualifiée de pivot entre l'OSCE et les partenaires asiatiques. La réunion a de ce fait insisté sur la nécessité de s'employer à résoudre les problèmes des pays sans littoral en favorisant la coopération régionale dans les domaines du transport et de la facilitation des échanges et en renforçant les capacités de la police ainsi que la sécurité et la gestion des frontières.

Activité liée à la sécurité humaine. Un atelier informel sur la promotion du concept de la sécurité humaine dans l'espace de l'OSCE a eu lieu à Vienne en mai à l'initiative du Japon et de plusieurs autres pays coparraineurs. Certains participants ont souligné que l'approche globale et coopérative de l'OSCE en matière de sécurité et le concept de sécurité humaine partageaient de nombreux points communs : ils sont tous deux transnationaux, multidimensionnels et servent à encourager l'action des États et des individus pour assurer la sécurité. D'autres se sont demandés quel impact le concept de sécurité humaine pourrait avoir sur les activités déjà menées au sein de l'OSCE. Un troisième groupe a relevé l'absence de définition convenue de la sécurité humaine et les difficultés qui en résultaient pour lier le concept à l'OSCE.

L'atelier a permis un débat intense et instructif dans le cadre duquel les États participants et les partenaires pour la coopération ont eu réellement la possibilité d'échanger leurs points de vue. Il a été décidé de poursuivre le dialogue à la prochaine occasion appropriée.

Quatrième Forum de paix de Jeju. Du 21 au 23 juin, la Belgique et le Secrétariat ont représenté l'OSCE au quatrième *Forum de paix de Jeju* en République de Corée, qui était organisé par le *Jeju Peace Institute* en association avec l'*International Peace Foundation*. Le *Forum* a comporté une séance spéciale sur le thème *d'Helsinki à Jeju : élaboration du processus de Jeju pour un mécanisme de coopération multilatérale en Asie du Nord-Est*. Au cours du débat, les participants ont exprimé leur intérêt pour l'OSCE en tant que modèle pour la promotion de la paix et de la sécurité en Asie du Nord-Est. Il est dit dans la *Déclaration de Jeju* que : « Les questions actuelles de sécurité d'importance critique en Asie du Nord-Est [...] exigent d'urgence l'adoption de nouvelles mesures pour encourager la coopération multilatérale en matière de sécurité dans la région ». La Belgique est prête à apporter son soutien à l'organisation d'un séminaire de suivi à Vienne en 2008 qui porterait sur le *Partage de l'expérience de la CSCE/OSCE dans le domaine de la coopération multilatérale en matière de sécurité avec l'Asie du Nord-Est*.

Rapport de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens pour la coopération

Activités du Groupe de contact méditerranéen. Le Groupe de contact méditerranéen, présidé par la Finlande, s'est réuni à sept reprises en 2007, intensifiant encore l'échange d'idées entre l'OSCE et les partenaires méditerranéens. En outre, plusieurs réunions des points de contact ont eu lieu durant l'année afin de préparer les réunions au niveau des ambassadeurs et l'ordre du jour du *Séminaire méditerranéen de 2007*.

Dans le cadre des réunions du Groupe de contact, les participants ont débattu de questions relatives à la dimension humaine et à la sécurité telles que les activités menées par l'OSCE dans les domaines de la lutte contre la traite et le terrorisme, ainsi que de tolérance et de migration. Le dernier thème cité a été examiné à la fois en relation avec l'OSCE et avec la réunion de suivi de la *Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement* qui s'est déroulée à Madrid le 21 juin.

Le Groupe de contact s'est penché sur les développements concernant l'espace de l'OSCE et sur les thèmes présentés par les partenaires méditerranéens intéressant leurs pays et l'OSCE.

Il a en outre tenu des débats ciblés avant et après les grandes manifestations de l'OSCE, telles que la *Conférence de haut niveau sur la lutte contre la discrimination et sur la promotion du respect et de la compréhension mutuels* et la *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité*.

La Présidence espagnole a organisé une réunion informelle entre les partenaires et les trois représentants personnels s'occupant des questions relatives à la tolérance pour débattre de la lutte contre la discrimination. Afin de maintenir l'élan acquis dans ce domaine de la plus haute importance, la Finlande a proposé la tolérance comme thème du *Séminaire méditerranéen de 2007*, ce que tous les partenaires méditerranéens ont accepté.

Comme les années précédentes, le Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire à Vienne a informé le Groupe des aspects intéressant le partenariat qui ont été abordés au cours de la *Session annuelle* de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Vers la fin de l'année, le Groupe de contact et les points de contact se sont préparés intensément à la Réunion du Conseil ministériel de Madrid et à celle avec la Troïka ministérielle de l'OSCE, qui ont débouché sur une déclaration et sur la création d'un fonds de partenariat.

Séminaire méditerranéen de l'OSCE. Le *Séminaire méditerranéen*, qui s'est déroulé à Tel Aviv (Israël) les 18 et 19 décembre, a porté sur le thème *Lutte contre l'intolérance et la discrimination et promotion du respect et de la compréhension mutuels*. Des intervenants de haut niveau y ont débattu de questions relatives à la tolérance, donnant lieu à un échange de vues. Malheureusement, la situation politique en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient a empêché les États participants et les partenaires de renforcer leurs relations autant qu'ils ne l'auraient souhaité. La Finlande espère néanmoins que cela demeurera une exception dans le dialogue de l'OSCE avec les partenaires méditerranéens. Elle a été encouragée par les résultats de l'activité parallèle à l'intention des organisations non gouvernementales qui était organisée pour la première fois la veille du Séminaire et a souscrit à la recommandation d'organiser davantage d'activités de ce genre à l'avenir.

Rapport du Secrétaire général

Le Secrétariat a contribué à renforcer les relations avec les partenaires pour la coopération en conseillant et en secondant les Présidents des Groupes de contact, ainsi qu'en organisant un certain nombre d'activités avec les partenaires méditerranéens, le *Séminaire méditerranéen* et la *Conférence OSCE-Mongolie*. En prévision de la première réunion commune des Groupes de contact, le Secrétariat a également élaboré un document de travail très complet sur les relations entre l'OSCE et ses partenaires pour la coopération.

À l'invitation du Ministre afghan des affaires étrangères, le Secrétaire général s'est rendu en juillet à Kaboul, où il a tenu des consultations avec le Président Hamid Karzai et des représentants de haut niveau du Gouvernement afghan. Il a également eu des consultations avec de hauts représentants des principaux acteurs internationaux présents à Kaboul, dont la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la Force internationale d'assistance à la sécurité et la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan.

Au cours de leurs entretiens, les représentants ont débattu des possibilités d'approfondir la coopération entre l'OSCE et l'Afghanistan. Ils ont mis en évidence un certain nombre de ces domaines, tels que la fourniture d'une assistance pour la formation et le perfectionnement de jeunes diplomates par le biais d'échanges avec l'Académie de l'OSCE à Bichkek ou de stages à l'OSCE. Les participants ont insisté particulièrement sur le soutien à l'Afghanistan pour renforcer ses capacités à gérer la frontière entre ses provinces septentrionales et le Tadjikistan, ainsi que sur une formation complémentaire à l'intention des experts de police afghans en matière de lutte anti-drogue dispensée à l'Académie de Domodedovo en Russie.

Dans le prolongement de la visite du Secrétaire général, un représentant de la Section de la coopération extérieure a assisté, sur invitation spéciale des coprésidents, à la sixième réunion du Conseil commun de coordination et de supervision, qui s'est déroulée à Kaboul le 3 octobre. Un représentant de l'Unité des frontières du Secrétariat a participé à une table

ronde d'experts dans le cadre du Pacte de Paris qui s'est tenue du 29 octobre au 2 novembre à Kaboul.

Comme suite au *Séminaire méditerranéen de l'OSCE de 2006*, l'Unité d'action contre le terrorisme a organisé un atelier sur la sécurité des documents de voyage pour la région méditerranéenne qui s'est déroulé du 13 au 15 novembre à Madrid (Espagne).

Le partenariat méditerranéen de l'OSCE « encourage à la fois les États participants et les partenaires à poursuivre des objectifs communs tandis que nous nous attaquons à des problèmes de nature transfrontalière, tels que le terrorisme, le trafic d'armes et de drogues, la criminalité organisée, l'immigration illégale, l'intolérance et la dégradation de l'environnement ».

– M. Taous Feroukhi, Ambassadeur d'Algérie

Toujours à titre de suivi, un séminaire a eu lieu pour lancer la traduction vers l'arabe du *Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces*, outil destiné aux spécialistes gouvernementaux et des partenaires sociaux. Le séminaire était organisé par le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, sous les auspices de la Présidence espagnole de l'Organisation et du Royaume du Maroc, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation internationale du travail. Les débats ont porté sur divers aspects de la gestion des flux migratoires. Ils ont donné lieu à une série de recommandations à l'intention de l'OSCE concernant notamment l'élaboration de modules spécifiques de formation pour les responsables politiques ainsi que pour les partenaires sociaux, les médias et le personnel diplomatique ; l'organisation d'ateliers thématiques basés sur certains chapitres du *Manuel* ; et la fourniture d'un soutien à des activités supplémentaires en rapport avec des politiques migratoires sensibles aux différences entre les sexes. Le séminaire s'est tenu à Rabat (Maroc) les 12 et 13 décembre.

Le dialogue de l'OSCE avec les partenaires méditerranéens « est susceptible de contribuer à la stabilité régionale grâce à une plus grande harmonie dans la façon dont nous faisons face aux défis communs liés à la paix, à la sécurité, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la gouvernance et au développement régional ».

– M. Shehab A. Madi, Ambassadeur de Jordanie

Comme suite aux débats dans le cadre de la deuxième partie du *Forum économique et environnemental* sur les défis à la gestion des ressources en eau et à la lutte contre la désertification dans la région méditerranéenne, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a organisé, en coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), un atelier de la Présidence de l'OSCE et de l'OTAN sur la *pénurie d'eau, la dégradation des terres et la désertification dans la région méditerranéenne – liens environnementaux et sécuritaires*. Au cours de cet atelier ont été évalués les liens entre la *pénurie d'eau, la dégradation des terres et la désertification* d'une part et la *sécurité* d'autre part. Les participants y ont débattu des solutions appropriées et du rôle concret que l'OSCE, l'OTAN et d'autres organisations pourraient jouer pour favoriser la sécurité environnementale dans la région.

Les participants ont souligné qu'il était indispensable de sensibiliser davantage à la question et d'accroître le dialogue entre les pays du bassin méditerranéen. Plusieurs des participants ont souligné qu'il importait de procéder à une étude ou évaluation régionale sur la pénurie d'eau, la dégradation des terres, la désertification et la sécurité. Les exposés liminaires, les recommandations et les conclusions des groupes de travail ainsi que les contributions écrites seront publiés en 2008.

Interaction avec les organisations en dehors de l'espace de l'OSCE

L'OSCE a encore intensifié le dialogue et la coopération à tous les niveaux avec les organisations et institutions en dehors de son espace. L'Organisation les a invitées à participer aux manifestations les intéressant, notamment au Conseil ministériel de Madrid.

En novembre, le Secrétaire général s'est rendu au siège de l'Organisation des États américains (OEA), où il a tenu des consultations avec le Secrétaire général Jose Miguel Insulza et d'autres responsables de l'OEA. Le Président du Conseil permanent et le Secrétaire général de l'OSCE ont participé, en mai, à une réunion du Groupe des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) qui s'est déroulée à Vienne sous l'égide de l'Azerbaïdjan. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes (LEA), a prononcé un discours liminaire à la Conférence de Cordoue sur l'intolérance à l'égard des musulmans.

À l'invitation de la Finlande, le chef de la Section de la coopération extérieure a fait un exposé sur l'expérience de l'OSCE dans les domaines de la diplomatie préventive et des mesures de confiance et de sécurité dans le cadre d'une réunion du *Groupe de soutien intersessions* du Forum régional de l'ANASE (FRA) à Helsinki les 29 et 30 mars. En marge de la réunion, des contacts ont été noués avec le Secrétariat du FRA. Des représentants de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie centrale et du FRA ont pris part à la *Conférence OSCE-Mongolie*.

La LEA, l'OCI et l'OEA ont participé à un certain nombre de manifestations organisées par l'Unité d'action contre le terrorisme traitant de questions telles que les partenariats public-privé dans la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la sécurité des documents de voyage et la lutte contre l'incitation au terrorisme sur l'Internet. L'OEA a aussi contribué activement au *Bulletin d'information du réseau contre-terrorisme de l'OSCE* et s'est employée à promouvoir les activités pertinentes de l'OSCE dans son propre bulletin en la matière.

Le Centre de prévention des conflits a participé à un symposium organisé par la LEA au Caire en juin sur *la voie à suivre après la Conférence des Nations Unies de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action relatif aux armes légères et de petit calibre: le présent et l'avenir*. Le BIDDH a pris part à la *deuxième Réunion de mise en œuvre de la déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections* organisée par l'OEA.

Partenaires méditerranéens pour la coopération :

*Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie.
La Finlande a présidé le Groupe de contact méditerranéen en 2007.*

Partenaires asiatiques pour la coopération :

Afghanistan, Japon, Mongolie, République de Corée et Thaïlande. La Belgique a présidé le Groupe de contact méditerranéen en 2007.